

#### VIE PRATIQUE - AR VUHEZ PEMDEZ

##### Permanences des élus

<b>Marie-Annick CREAC'HCADEC</b>	Maire	Mme le Maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous jusqu'au 31 août inclus
<b>Marcel LE FLOC'H</b>	Finances	
<b>Bruno PERROT</b>	Bâtiments, sport et travaux	
<b>Véronique GALL</b>	Affaires sociales, aînés, accessibilité	
<b>Hélène KERANDEL</b>	Culture, patrimoine, animations	
<b>Fabien GUIZIOU</b>	Urbanisme, agriculture, intercommunalité, environnement	
<b>Isabelle LEHEUTRE</b>	Enfance, jeunesse, affaires scolaires	
<b>Anne-Th ROUDAUT</b>	Communication, commerce, artisanat	

##### Mémento - mat da c'houzoud

Pharmacies - nuits, dimanches et jours fériés, appeler le ☎ 32 37 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche

Vétérinaire ☎ 02 98 40 41 34

Etoile bleue - Ambulances et transport médical assis ☎ 02 98 36 85 75

Taxi Gallin Véronique - Transport médical assis ☎ 06 77 36 77 89

Taxi Gouez Laure - Transport médical assis ☎ 02 98 36 88 69 ☎ 06 88 74 74 85

Taxi Le Bars Gilles - Transport médical assis ☎ 02 98 40 80 82 ☎ 06 75 01 92 43

Taxi Pauline - Transport médical assis ☎ 06 88 09 69 58

##### Cabinets infirmiers

Cabinet Gentile - 11 square Pierre Corneille ☎ 02 98 40 44 00

Cabinet infirmier de la Gare - 6 bis square Pierre Corneille ☎ 06 20 47 28 90

Cabinet de la Mairie - 3 rue de la Mairie ☎ 02 98 37 63 41

Cabinet des Abers - Kathy Moreau - 1 rue du Penquer ☎ 02 29 00 40 12

##### Appels d'urgence - da c'helver trum

Médecin ☎ 15 Sapeurs-Pompiers ☎ 18 ou ☎ 112

Gendarmerie ☎ 17 ou ☎ 02 98 40 41 05

Urgence gaz naturel ☎ 08 00 47 33 33

Astreinte eau et assainissement CCPA ☎ 06 08 41 49 75

Astreinte communale sécurité équipements communaux ☎ 06 14 97 14 06

##### Etat Civil - ganet, dimezet, marvet

##### Naissance

➤ Soheil EL KHADIRI, 8 ruelle de la Buse Variable

##### Mariages

➤ Solenn PENGAM et Fabien CELTON, Enez Kergrenn

➤ Karine REBUT et Wilfried ARS, 25 rue Marcel Bouguen

**Décès** ➤ André LE ROUX, 63 ans, 50 rue des écoles

#### PERMANENCES - DIGEMER

##### Hôtel communautaire

58 avenue de Waltenhofen - Plabennec

**C.C.P.A.** ☎ 02 98 37 66 00

**Accueil Emploi - lundi, mardi, jeudi 9h-12h/14h-17h, vendredi**

9h-12h/14h-16h à Plabennec (Hôtel communautaire) le **mercredi 8h30 - 12h30**

à Lannilis (Pôle social). **Fermé du 25 juillet au 19 août** ☎ 02 90 85 30 12

**Mission Locale** de Plabennec/Lannilis ☎ 02 30 06 00 33

**Lundi** de 9h à 12h (sans RDV), de 14h à 17h (sur RDV)

**Mardi** de 11h à 12h et de 14h à 15h (sans RDV), de 9h à 11h et de 15h à 17h (sur RDV)

**A.G.D.E.** - Tous les jeudis de 13h30 à 17h ☎ 02 98 21 18 64

**A.D.I.L.** - Permanence le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9h à 10h sur RDV au ☎ 02 98 46 37 38 et de 10h à 12h sans RDV

**S.P.A.N.C.** - Service Public d'Assainissement Non Collectif ☎ 02 90 85 30 17

**Redevance des ordures ménagères** ☎ 02 90 85 30 18

Tous les jours, sauf le mercredi ☎ 02 98 37 66 09

**Déménagements** ☎ 02 90 85 30 18 facturation@pays-des-abers.fr

**Problème de ramassage des déchets ménagers** ☎ 02 98 84 40 35

**Anciens locaux de La Poste** (près de la Mairie)

**Consultation des nourrissons (PMI)** - Uniquement sur RDV (à prendre au CDAS de Lannilis) ☎ 02 98 04 02 65

**Puéricultrice** - Le mardi matin à Plabennec **sans RDV** de 9h à 12h.

A Lannilis, au CDAS, 2 rue de Mézéozen, le mardi après-midi et le jeudi matin sans RDV ☎ 02 98 04 02 65

**Assistantes Sociales et accueil administratif** - Sur rendez-vous à prendre au CDAS de LANNILIS ☎ 02 98 04 02 65

**Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique**

**(CLIC)** (informations sociales/60 ans et plus et leurs familles) - Accueil sur rendez-vous au ☎ 02 98 21 02 02.

##### Maison des Bruyères

**AMADEUS** - Aide et soins à domicile - 1 rue Pierre Jestin. Aide et accompagnement, soins infirmiers, équipe spécialisée Alzheimer, téléassistance, jardinage, bricolage, garde d'enfants, services aux familles. Horaires : 8h30-12h/13h30-17h, du lundi au vendredi. [www.amadeus-asso.fr](http://www.amadeus-asso.fr) ☎ 02 98 21 12 40

##### Espace culturel « Le Champ de Foire »

**Accueil** ☎ 02 98 30 78 95 **Fermeture jusqu'au lundi 26 août inclus.**

**Cyber Esp@ce** ☎ 02 98 30 78 97 - Email : [informatique@plabennec.fr](mailto:informatique@plabennec.fr)

##### Autres lieux

##### BIBLIOTHEQUE - LEVRAOUEG

☎ 02 98 37 61 58 <http://bibliotheque.ville-plabennec.fr>

**Horaires d'été (du 6 juillet au 1<sup>er</sup> septembre inclus)**

Mardi 10h-12h ; Mercredi 10h-12h / 14h-17h30 ;

Vendredi 10h-12h ; Samedi 9h30-12h30

Il est désormais possible de rapporter les documents empruntés (livres et DVD uniquement), en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, dans la boîte de retour prévue à cet effet.

**Animatrice Jeunesse** [animation.jeunesse@plabennec.fr](mailto:animation.jeunesse@plabennec.fr) ☎ 06 16 91 74 42

**Multi accueil** - 25 rue de l'Aber - ☎ 02 98 37 60 72 [multiaccueil@plabennec.fr](mailto:multiaccueil@plabennec.fr)

**Les Fripouilles** - Association Assistantes Maternelles ☎ 06 67 27 02 71

[lesfripouillesplabennec@gmail.com](mailto:lesfripouillesplabennec@gmail.com)

**RPAM** - Relais Parents Assistantes Maternelles - 25 rue de l'Aber  
Vous êtes parents, futurs parents, assistant maternel, le RPAM vous propose un accueil sur la commune (Maison de l'enfance) sur RDV.  
[ram@plabennec.fr](mailto:ram@plabennec.fr) ou ☎ 02 98 36 83 42.

*Le relais propose, en complémentarité, des matinées d'éveil et d'échanges à tous les assistants maternels agréés, ainsi qu'aux enfants.*

**C.C.A.S.** - Mairie ☎ 02 98 40 42 17

**Secours Catholique** - Permanence accueil et vestiaire le mercredi de 13h30 à 17h au 6 rue de la Mairie ☎ 02 90 82 59 53 - 06 38 64 05 94

**Maison Paroissiale** 1 rue Marcel Bouguen **Accueil**: du 08/07 au 24/08 ouvert le matin de 9h30 à 12h. ☎ 02 98 40 89 79

**ADMR des 2 Abers** - Aide et accompagnement, ménage, téléassistance, garde d'enfants, services aux familles - 66 avenue de Waltenhofen, du lundi au vendredi de 9h à 12h ☎ 02 98 37 60 37 [plabennec@29.admr.org](mailto:plabennec@29.admr.org)

**Caisse d'Allocations Familiales** - Uniquement sur RDV ☎ 0810 25 29 30

**Centre Médico psychologique** - 11 rue Hélène Boucher ☎ 02 98 42 36 80

**Entraide pour la vie** - Association cantonale d'aide aux familles confrontées à la maladie grave ou invalidante - Tél : 02 98 40 80 27 ou 02 98 04 13 37.  
<http://www.entraidepourlavie.fr> - [president@entraidepourlavie.fr](mailto:president@entraidepourlavie.fr)

**Violences conjugales** - 39 19 (appel gratuit)

**LE MAIRE COMMUNIQUE  
AR MEAR A RO DA C'HOUZOUT**

Des intrusions ont récemment été constatées dans les bâtiments de l'ancienne maison de retraite Saint-Pierre.

Merci aux riverains et aux personnes de passage de signaler tout mouvement suspect à proximité de ces bâtiments à la police municipale (en mairie ou au 02 98 40 41 32) aux horaires d'ouverture de la mairie ou à la gendarmerie (de Plabennec ou au 17).

**Fête du 14 juillet**

Madame Le Maire et l'ensemble des élus vous invitent à venir nombreux, à la Fête du 14 juillet, dimanche, près du lac.

L'avenue de Waltenhofen sera interdite à la circulation dans les 2 sens du giratoire de la gare à la rue de l'Aber.

Dans le sens Brest / Plouvien une déviation sera mise en place par la rue des Trois Frères Le Roy, rue Maréchal Leclerc, rue du Penquer, rue Marcel Bouguen et la route du Coadic.

Dans le sens Plouvien / Brest une déviation sera mise en place par la rue de Coat An Abat, rue des Trois Frères Le Jeune, Place Général de Gaulle, rue des Trois Frères Le Roy.

**Horaires d'ouverture de la mairie**

La mairie est fermée tous les samedis matin, jusqu'au samedi 31 août inclus.

**Travaux d'aménagement**

Des travaux d'aménagement des chemins du lac sont en cours de réalisation. Dans le cadre de la mise en accessibilité des espaces publics, les allées seront élargies, et un revêtement sera réalisé pour stabiliser la structure.

**Baby-sitting**

La ville de Plabennec propose aux jeunes plabennecois de 15 à 20 ans un temps d'information pour garder à domicile les enfants et être inscrits sur le fichier de baby-sitters de la ville.

La date et les contenus de la formation seront communiqués fin août. Les jeunes pré-inscrits recevront une convocation.

La formation se déroulera un samedi en septembre (de 9h à 16h30). Vous pouvez vous inscrire dès à présent par mail sur [animation.jeunesse@plabennec.fr](mailto:animation.jeunesse@plabennec.fr). Pour cela, il faut communiquer : nom, prénom, adresse postale, âge (15 ans révolus), numéro de téléphone afin de valider votre inscription.

Contact : 06/16/91/74/42 - Lucie Provost

**Constatacion de dégâts sur les cultures**

Un formulaire de constatation des dégâts causés sur les parcelles par les espèces dites nuisibles et autres espèces (choucas, ...) est disponible en mairie.

**Animations de proximité**

Le CCAS propose deux sorties Arz E Chapeliou Bro Leon.

La première le **lundi 22 juillet** à Plounevez Lochrist et Goulven et la seconde le **lundi 29 juillet** au Drennec et Landéda.

Départ à 13h30 du parking de la Mairie. Possibilité de prendre les personnes à domicile.

Inscriptions indispensables auprès de Geneviève ANDRIEUX au 02 98 40 42 17. Places limitées.

**Bulletin municipal**

En raison des congés d'été et d'une actualité moins dense, il n'y aura pas de bulletin municipal les vendredis 2 et 16 août 2019.

**Espace culturel « Le Champ de Foire »**

Fermeture de la salle jusqu'au lundi 26 août inclus.

**Redevance ordures ménagères 2019  
Deuxième prélèvement**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 la redevance d'ordures ménagères est annualisée (une seule facture est émise). Suite à ce changement, vous avez été nombreux à opter pour le prélèvement automatique en quatre fois.

Aussi, pour les personnes ayant fait le choix de payer leur redevance ordures ménagères en 4 prélèvements, la CCPA vous informe que le second prélèvement interviendra le 15 juillet 2019. Attention ! Aucune nouvelle facture (avis des sommes à payer) ne vous sera envoyée.

Néanmoins, une demande de duplicata auprès du service facturation pourra être demandée au 02 90 85 30 18 ou [facturation@pays-des-abers.fr](mailto:facturation@pays-des-abers.fr)

**Permanence du conciliateur de justice**

M. Jean-Pierre Lussou, conciliateur de justice pour les communes du canton de Plabennec (ancienne délimitation) tiendra sa prochaine permanence sur rendez-vous, en mairie de Plouvien de 14h à 17h, le **lundi 22 juillet 2019**.

Il n'y aura pas de permanence durant le mois d'août.

Reprise des permanences le 2 septembre.

**Déchèterie et dépôt déchets verts de Penvern**

*korn ar restachou*

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

**Fermés le mardi ☎ 06 14 71 56 57**

**Dicton de la semaine en breton**

*Ur sac'h goullo ne chom ket en e sav.*

*Un sac vide ne tient pas debout.*

*Il faut manger pour vivre.*



**E M P L O I - L A B O U R**

➡ **Le service de soins infirmiers à domicile d'Amadeus Aide et Soins** recrute un(e) aide soignant(e) pour la réalisation de soins d'hygiène, relationnels et de confort auprès de personnes âgées et ou en situation de handicap : CDD du 1<sup>er</sup> septembre 2019 jusqu'à mi mars 2020, 17h30 heures par semaine sur le secteur de Landerneau.

Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à : [recrutement@amadeus-asso.fr](mailto:recrutement@amadeus-asso.fr) - Tél : 02 98 21 12 40

➡ **La commune de Plabennec** recrute deux animateurs service enfance - CDD à pourvoir du 03/09/19 au 31/08/20. Durée du temps de travail : 21 heures par semaine. Missions : encadrement d'enfants (3-11 ans) en Accueil de Loisirs le mercredi pendant la période scolaire et durant les vacances scolaires ainsi que sur le temps de pause méridienne en période scolaire (11h30-13h30) ; préparer et encadrer les activités éducatives en cohérence avec le projet pédagogique du service enfance ; entretenir les locaux ; remplacer les agents indisponibles sur des tâches d'entretien et/ou encadrement d'enfants sur les temps de pause méridienne et accueil périscolaire (matin et soir), ...

Profils demandés : BAFA exigé, expérience souhaitée.

Pour plus de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Mme Le Jean, responsable du service périscolaire au 02 98 40 41 32 ou [periscolaire@plabennec.fr](mailto:periscolaire@plabennec.fr)

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à : Madame Le Maire, rue Pierre Jestin, 29860 PLABENNEC ou par mail à l'adresse suivante : [periscolaire@plabennec.fr](mailto:periscolaire@plabennec.fr). Date limite de candidature : 16 août 2019

## V I E A S S O C I A T I V E - K E V R E D I G E Z H I O Û

### Communauté Chrétienne Locale Plabennec-Aber Benoît

Dimanche 14 juillet : messe du Pardon de Landouzen au Drennec à 11h00.

Dimanche 21 juillet : Troménie de St Thénénan à Plabennec, départ à 7h00 de l'église.

Dimanche 28 juillet : à 11h, Pardon de Sainte Anne à Lanorven.

### Club Ar Steredenn

Le club est ouvert tous les mardis du mois de juillet de 14h à 18h, salles 1, 2 et 3. Marche tous les mardis matin, rendez-vous à 9h30 salle Marcel Bouguen. Réouverture mardi 3 septembre.

### U.N.C.

**Samedi 3 août, commémoration de la libération de Plabennec.**

A 11h, cérémonie à Lormeau suivie d'un pot de l'amitié sur place et d'un repas salle Marcel Bouguen.

Permanences de réservations du repas les samedis 20 et 27 juillet à partir de 11h au local du 20 rue Maréchal Leclerc et au 06 70 98 56 13, 24 € tout compris.

## V I E S P O R T I V E - S P O R T O Û

### Oxygène et découverte

Lundi 15 juillet : marche à 9h30 à Plabennec.

Mercredi 17 juillet : sortie journée, pique-nique.

Le matin, marche dans les vieux quartiers de Morlaix.

Après-midi, visite du musée du loup au Cloître St Thégonnec.

Départ 9h (covoiturage).

### La Joie de courir

Dimanche 14 juillet : 8<sup>ème</sup> épreuve du Challenge de l'Elorn à St-Martin-des-Champs. Départ de la course de 7,5 km à 9h30 et de la course de 15 km à 10h15. RDV à 8h15 à Kéroriou pour le covoiturage.

Rugby Club Plabennec Permanences licences les mardis et jeudis 17h-19h30 jusqu'au 2 août.

## A N I M A T I O N S P L A B E N N E C O I S E S - P L A B E N N E G O V E V A Ñ

**Expo des enfants du club de dessin/peinture et sculpture de Plabennec** Jusqu'au samedi 31 août 2019 à la bibliothèque.

**Bibliothèque** Vous avez des graines en trop, venez alimenter la grainothèque de la bibliothèque !

### **« Santez Anna Lanorven » - Animations estivales**

• **Concert de musiques irlandaises samedi 27 juillet**, salle Marcel Bouguen à 20h30. Le groupe instrumental « Melkern » qui nous avait séduit en 2017 animera à nouveau cette soirée estivale. Nous vous invitons à venir nombreux écouter ces talentueux chanteurs et musiciens et également danser sur leurs airs très rythmés. Tarif 7 €

• Le **dimanche 21 juillet**, Troménie de Saint Thénénan avec arrêt et collation à Lanorven.

• Le **dimanche 28 juillet** à 11h, Pardon de Sainte Anne à Lanorven

• **Exposition à la chapelle Sainte Anne** dans le cadre des expositions proposées par ACBL. Bertrand Allamigeon, l'artiste retenu exposera ses peintures chinoises encre et aquarelles sur papier de riz calligraphiques. Une exposition toute en finesse et pleine de poésie que vous aurez le plaisir d'admirer **du 15 juillet au 15 août**.

### **14<sup>ème</sup> édition de l'Art dans les chapelles du Léon / Arz e chapeliou bro leon**



En partenariat avec la Ville de Plabennec et les associations Santez Anna Lanorven et Mignoned Locmaria

L'Art dans les chapelles du Léon, Arz e chapeliou bro leon, vous invite, pour sa 14<sup>ème</sup> édition, à un parcours de belles découvertes du 15 juillet au 15 août 2019. Entrée libre et gratuite. Tous les jours de 14h à 18h. Fermeture le mardi.

### **Chapelle de Lanorven**

**Exposition de Bertrand Allamigeon** (peinture et calligraphie)

Faune et flore composent l'essentiel de notre monde. Par le prisme de ses peintures, l'artiste s'attache à leur rendre un hommage pour tant de beauté offerte. Armée de pinceaux, d'encre et d'aquarelle, il écrit sur papier de riz l'histoire de cette nature. Chaque peinture est accompagnée d'une citation calligraphiée en rapport avec celle-ci. Il s'agit du style Xieyi, peinture chinoise spontanée sans croquis préalable.

### **Chapelle de Locmaria**

**Exposition de Lydie Allaire** (peinture)

Par une peinture sobre et puissante, dans un univers de couleurs acidulées, l'artiste souhaite offrir un autre regard sur la nature : l'admirer comme une œuvre d'art et contempler les arbres comme des sculptures.

**Exposition de Jean-Marc Loiseau** (sculpture)

Sculpteur sur métaux de récupération, l'artiste essaye de faire léger avec du lourd, du mouvement avec du raide, de l'humour et parfois de l'élégance avec du post-industriel.

**Samedi 27 juillet à 20h30** : Concert du groupe Melkern (musique irlandaise) organisé par l'association Santez Anna Lanorven à la salle Marcel Bouguen (Plabennec). Tarif : 7 euros

### **Fête du 14 juillet**

Comme chaque année, la ville de Plabennec organise la fête du 14 juillet, près du lac, de 17h à minuit.

Dès 17h, des promenades en petit train, pour les enfants, près du lac (**Festy Plab**) et point confiserie – grimage – buvette sans alcool (**Vis Ta Mine**).

A partir de 18h, buvette (**Joie de Courir, Les Fripouilles, SOS Préma**) et restauration : frites, merguez, saucisses (**Jeunes Agriculteurs de Plabennec**).

Animation musicale organisée par Erwann Thépaut et le service culturel de la ville : **Brin d'Zinc**, suivi d'un duo guitare & violon.

A partir de 23h15, le feu d'artifice sera tiré, près du lac, par des professionnels en collaboration avec les agents des services techniques. Venez nombreux !



**Le Diabolo** fermeture pour congés annuels du samedi 13 juillet au soir au dimanche 28 juillet inclus.

**Maison Barré « Le Fournil de Plabennec »** fermé pour congés du samedi 13 juillet 18h au lundi 5 août inclus. Réouverture le mardi 6 août.

**Coiffer autrement** sera fermé pour congés d'été du vendredi 19 juillet à 18h30 au vendredi 16 août à 9h00 ☎ 02 98 04 84 21.


**Au P'tit Creux** fermé pour congés jusqu'au 22 juillet inclus. Réouverture le mardi 23 juillet.

**Horaires d'été du laboratoire d'analyse médicale de Plabennec**

Pendant les vacances, le laboratoire de Plabennec (8 square Pierre Corneille) accueillera sa chère patientèle du lundi 15 juillet au samedi 17 août, de 8h à 12h (Tél : 02 98 40 46 26).

En dehors de ces horaires, pour toutes analyses, renseignements et résultats, le laboratoire de Keraudren sera ouvert du lundi au vendredi de 07h30 à 19h30 sans interruption, et le samedi de 7h30 à 12h30, bâtiment 385, 385 rue Ernestine de Trémaudan à Brest.

Tél : 02 98 34 90 00, Fax : 02 98 34 90 01

**Marché de Plabennec - Marc'hajoù ar zizhun** 

Sur la place du Champ de foire, le vendredi de 15h30 à 19h30

**Trouvé** : un portable Wiko / une clé / une paire de lunettes monture mauve / un trousseau de clés de voiture

**Recueilli** : un perroquet S'adresser en mairie

**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2019**  
**COMPTE-RENDU**

Le conseil municipal s'est réuni le 9 juillet 2019, à 20 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREAC'HCADEC, Maire. Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

**Dépôt du permis construire de restructuration de l'ancien EHPAD en pôle associatif et social**

Les plans au stade de l'avant-projet définitif du projet de restructuration de l'ancienne maison de retraite Saint-Pierre en pôle associatif et social ont été présentés au comité de pilotage et à la commission Travaux le 27 juin 2019.

Le conseil municipal autorise, à la majorité, le Maire à déposer au nom de la commune la demande de permis de construire de restructuration de l'ancien EHPAD Saint-Pierre en pôle associatif et social.

**Demande de subvention de la Région pour la création d'un pôle associatif**

La commune peut solliciter un soutien financier de la région pour le projet de création d'un pôle associatif dans le cadre de la restructuration de l'ancien EHPAD.

Le pôle associatif, représentant une surface d'environ 2150 m<sup>2</sup>, comprendra :

- Un espace musique dédié à l'Ecole de Musique du Pays de Abers, au Bagad de Plabennec et aux chorales ;
- Un espace danse dédié aux multiples associations de danse et gymnastique ;
- Un espace solidarité accueillant la banque alimentaire et le secours catholique ;
- Des salles d'activités pour les activités de dessin, peinture, sculpture, couture, club des séniors... ;
- Des bureaux et salles de réunion mutualisés.

L'estimation de l'opération s'élève, au stade de l'avant-projet sommaire, à 2 754 420 € HT (58 % du coût total estimé de l'opération de restructuration).

Le soutien de la région est sollicité à hauteur de 100 000 €, montant maximum attribuable pour ce projet.

Le calendrier prévisionnel de l'opération se décline comme suit :

- Avant-projet définitif : juillet 2019
- Dépôt du permis de construire : juillet 2019
- Travaux préalables de curage/désamiantage du bâtiment : septembre à novembre 2019
- Consultation des entreprises de travaux – phase principale : fin septembre 2019
- Début des travaux : janvier 2020
- Fin des travaux : avril 2021

Le conseil municipal, à la majorité, approuve cette opération et ses modalités de financement et autorise le Maire à solliciter le soutien financier de la Région.

**Modification du règlement de fonctionnement du Multi-accueil**

La Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) a publié une circulaire en date du 5 juin dernier modifiant le barème des participations familiales applicables à l'ensemble des établissements d'accueil des jeunes enfants : augmentation annuelle de 0,8 % entre 2019 et 2022 du taux de participation familiale et majoration progressive du plafond de ressources pour atteindre 6000 € en 2022. Le règlement de fonctionnement actuellement en vigueur du Multi-accueil municipal doit être modifié afin d'intégrer le nouveau barème imposé par la CNAF.

Pour ne pas pénaliser de trop les familles, le nouveau barème ne sera appliqué qu'au 1/11/2019 conformément au délai de 2 mois accordé par la CAF.

Le règlement de fonctionnement modifié intègre en outre quelques ajustements, pour certains recommandés par la CAF et/ou la PMI. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le règlement intérieur modifié.

**Modification du règlement hygiène et sécurité des agents**

Approbation unanime du conseil municipal après avis favorable du comité d'hygiène et de sécurité du travail.